



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 18 septembre 2014
(OR. en)

12316/14

BUDGET 15
FIN 526

RAPPORT

Objet: Rapport d'activité en matière financière 2013 (section II - Conseil européen et Conseil)

Vous trouverez en annexe le rapport d'activité en matière financière 2013 (section II - Conseil européen et Conseil)

RAPPORT D'ACTIVITÉ EN MATIÈRE FINANCIÈRE 2013

Section II - Conseil européen et Conseil

TABLE DES MATIÈRES

<u>1</u>	<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>2</u>	<u>OBJECTIFS ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2013</u>	4
2.1	Principaux objectifs financiers	4
2.2	Établissement du budget 2013 pour le Conseil européen et le Conseil	5
2.2.1	Orientation générale	5
2.2.2	Budget 2013	5
2.2.3	Budget 2013 et rubrique 5 des perspectives financières	6
<u>3</u>	<u>APERÇU GLOBAL DE L'EXÉCUTION DU BUDGET EN 2013</u>	7
3.1	Activités et objectifs en 2013	7
3.1.1	Activités du Conseil européen et du Conseil en 2013	7
3.1.2	Réalisation des objectifs en 2013	8
3.2	Recettes	9
3.3	Dépenses de l'exercice 2013	11
3.3.1	Aperçu de l'exécution du budget au cours de la période 2004-2013	11
3.3.2	Exécution des crédits par catégorie en 2013	12
3.3.3	Modification du budget en 2013	15
3.4	Crédits reportés	17
3.4.1	Exécution des crédits reportés de l'exercice 2012 à l'exercice 2013	17
3.4.2	Crédits reportés de l'exercice 2013 à l'exercice 2014	18
3.5	Recettes affectées	19
3.5.1	Recettes affectées perçues avant 2013	19
3.5.2	Recettes affectées perçues en 2013	20

1 INTRODUCTION

Conformément à l'article 142 du règlement financier (RF)¹, le présent document constitue un rapport sur la gestion budgétaire et financière de la section II du budget de l'UE (Conseil européen et Conseil) pour l'exercice 2013.

Le présent rapport se fonde sur les comptes de 2013, sur les conclusions des rapports annuels d'activité des ordonnateurs du Conseil ainsi que sur les informations relatives à l'exécution budgétaire issues du système financier du Conseil.

Le chapitre 2 du présent rapport présente une synthèse du cadre mis en place pour l'exercice 2013, tandis que le chapitre 3 donne un aperçu global de l'exécution des crédits budgétaires disponibles en 2013.

L'exécution du budget 2013 par ligne budgétaire est présentée à l'annexe 1.

2 OBJECTIFS ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2013

2.1 Principaux objectifs financiers

Les principaux objectifs financiers du Secrétariat général du Conseil pour 2013 étaient:

- d'apporter un soutien constant au président du Conseil européen et au Conseil grâce à une utilisation efficace et rationnelle des ressources financières;
- de poursuivre le processus de modernisation administrative en vue de renforcer la qualité de son organisation ainsi qu'une utilisation adéquate des ressources;
- d'adapter son organisation compte tenu de l'adhésion de la Croatie, en juillet 2013.

¹ Règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union.

2.2 Établissement du budget 2013 pour le Conseil européen et le Conseil

2.2.1 Orientation générale

Lors de l'établissement du budget 2013 pour le Conseil européen et le Conseil (ci-après dénommés "CE/C"), le grand objectif était de ne pas dépasser, en termes réels, le niveau général du budget 2012.

Les augmentations prévues pour certains projets ou obligations contractuelles ont été compensées par des réductions dans d'autres domaines. En outre, il a été procédé à des réductions supplémentaires dans des domaines dans lesquels l'exécution budgétaire s'est récemment avérée être nettement inférieure aux crédits disponibles.

En ce qui concerne le tableau des effectifs, le SGC a complètement absorbé les effets de l'adhésion de la Croatie. L'ajout de 46 postes aux effectifs lié à l'adhésion de la Croatie a été compensé par:

- la suppression de 31 postes dans le tableau des effectifs, conformément à la proposition de la Commission visant à réduire le niveau des effectifs des institutions de 5 % sur cinq ans; et
- la suppression de 15 postes supplémentaires dans le tableau des effectifs.

2.2.2 Budget 2013

L'autorité budgétaire a établi le budget global du CE/C pour 2013 à 535,5 millions d'EUR. Cela représente une augmentation de 1,6 million d'EUR (0,3 %) par rapport à 2012.

Le nombre de postes prévu au tableau des effectifs du CE/C pour 2013 était de 3 153.

Une vue d'ensemble du budget 2013 par catégorie est présentée dans le tableau 1. Étant donné l'inflation estimée à 1,9 % pour 2013, le budget du CE/C a en fait enregistré, en termes réels, une baisse de 1,6 %.

Tableau 1: Budget 2013 du CE/C par rapport à 2012 (par catégorie, en euros)

Catégorie	Budget 2012	Budget 2013	Différence 2013/2012 avec bâtiment Europa
	1	2	3=2/1
Tableau des effectifs	295 792 000	300 244 000	1,5%
Autres dépenses de personnel	22 495 000	23 558 000	4,7%
Immeubles (hors acquisitions)	38 503 000	39 233 000	1,9%
Systèmes informatiques	36 116 000	36 791 000	1,9%
Mobilier	946 000	930 000	-1,7%
Équipements techniques	4 883 000	3 570 000	-26,9%
Transport	744 000	918 000	23,4%
Frais de voyage des délégations	24 675 000	19 972 000	-19,1%
Frais d'interprétation	86 723 000	83 962 300	-3,2%
Réunions et conférences	6 244 000	7 833 000	25,4%
Information	8 052 000	9 132 000	13,4%
Divers	1 747 000	1 668 000	-4,5%
Réserve	2 000 000	2 700 000	35,0%
Total (hors acquisitions)	528 920 000	530 511 300	0,3%
Acquisition de biens immobiliers	5 000 000	5 000 000	0,0%
Total général	533 920 000	535 511 300	0,3%

2.2.3 Budget 2013 et rubrique 5 des perspectives financières

Le tableau 2 présente un aperçu de l'évolution du budget du CE/C pour la période 2006-2013. La quote-part du CE/C dans la rubrique 5 des perspectives financières pluriannuelles est passée de 8,8 % en 2006 à 5,8 % en 2013.

Tableau 2: Évolution de la section II du budget de l'UE (Conseil européen et Conseil) dans le cadre de la rubrique 5 des perspectives financières 2006-2013

(Montants aux prix courants)	2006		2007		2008		2009*		2010		2011		2012		2013	
	M€	différence	M€	différence	M€	différence	M€	différence	M€	différence	M€	différence	M€	différence	M€	différence
Rubrique 5	6 708	5,5%	7 115	6,1%	7 457	4,8%	7 603	2,0%	7 962	4,7%	8 173	2,7%	8 607	5,3%	9 181	6,7%
CE/C	592	5,2%	594	0,3%	595	0,2%	603	1,3%	634	5,1%	563	-11,2%	534	-5,2%	536	0,3%
Quote-part du CE/C dans la rubrique 5	8,8%		8,3%		8,0%		7,9%		8,0%		6,9%		6,2%		5,8%	

*) Le budget final après la réduction de 40 millions EUR pour le plan européen pour la relance économique de décembre 2009 s'élevait à 563 millions EUR.

Les réductions réalisées entre 2006 et 2013 résultent principalement d'une gestion budgétaire prudente. La diminution enregistrée en 2011 est essentiellement due au transfert de ressources vers le SEAE, alors que celles constatées en 2012 et 2013 découlent de réductions des crédits prévus pour certaines activités compte tenu de l'exécution des années précédentes et des besoins réels.

3 APERÇU GLOBAL DE L'EXÉCUTION DU BUDGET EN 2013

3.1 Activités et objectifs en 2013

3.1.1 Activités du Conseil européen et du Conseil en 2013

Dans le cadre du rapport d'activité en matière financière, le SGC fournit, en ce qui concerne ses activités essentielles, des informations qui sont pertinentes du point de vue financier et décrivent le fonctionnement du Conseil et du Conseil européen au cours de l'exercice concerné.

Le tableau 3 donne un aperçu de l'évolution du nombre de réunions organisées par le SGC pour le Conseil européen et le Conseil au cours de la période 2003-2013. En 2013, outre 4 384 réunions "institutionnelles", le SGC a également organisé 2 027 autres réunions (par exemple séminaires, sessions d'information et réunions avec des pays tiers).

Tableau 3: Évolution du nombre de réunions au cours de la période 2003-2013

Réunions institutionnelles	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Sommets	6	5	3	3	3	5	7	7	9	7	6
Sessions du Conseil	77	76	80	76	68	81	74	86	85	77	74
Réunions du Coreper	134	128	123	120	106	144	140	122	135	140	140
Réunions des groupes	4 333	3 971	3 918	4 037	4 183	4 480	4 272	4 127	4 373	4 480	4 164
Total	4 550	4 180	4 124	4 236	4 360	4 710	4 493	4 342	4 602	4 704	4 384
Autres réunions	2 209	2 392	2 791	2 713	1 735	2 051	2 021	1 996	2 075	2 189	2 027
Total général	6 759	6 572	6 915	6 949	6 095	6 761	6 514	6 338	6 677	6 893	6 411

Le nombre d'actes législatifs publiés au Journal officiel (JO) est un autre indicateur quantitatif des activités (tableau 4). En 2013, 1 132 actes législatifs ont été publiés au JO. Il convient de noter que le volume des actes législatifs est fonction du processus législatif qui doit être mené à bien avant que les actes puissent être élaborés sous leur forme définitive en vue de leur publication au JO.

Tableau 4: Évolution du nombre d'actes législatifs au cours de la période 2003-2013

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Actes législatifs publiés au JO	1 045	1 118	1 056	1 317	1 000	1 274	829	825	986	958	1 132

3.1.2 Réalisation des objectifs en 2013

La réalisation des objectifs fixés pour l'exercice 2013 peut se résumer comme suit:

- *Tableau des effectifs*

En 2013, le SGC a recruté 189 fonctionnaires (126 fonctionnaires permanents et 63 agents temporaires). Au cours de l'année, 224 départs ont été enregistrés (199 fonctionnaires permanents et 25 agents temporaires). En conséquence, le tableau des effectifs du CE/C a enregistré une diminution de 35 postes occupés.

Dans le cadre de la modernisation administrative du SGC, le nombre de postes prévus au tableau des effectifs a diminué de 15 unités, en plus des 31 postes supprimés en vue de réduire le niveau des effectifs de 5 % en cinq ans.

Parallèlement, 46 postes ont été ajoutés au tableau des effectifs du CE/C en raison de l'adhésion de la Croatie.

- *Gestion financière*

En 2013, le SGC a continué d'améliorer sa gestion financière et ses résultats. Les processus financiers internes mesurés en termes de temps utilisé et de vérité budgétaire se sont améliorés par rapport à 2012. La planification budgétaire méticuleuse à laquelle les ordonnateurs ont procédé, par exemple, a permis de réduire les réaffectations de fonds en cours d'exercice.

Dans un souci d'amélioration de la position de trésorerie des entreprises européennes, le délai de paiement moyen des factures du SGC a été de 20 jours en 2013, le délai maximum étant de 30 jours calendrier (directive COM(2009) 126 final).

- *Politique immobilière*

Le projet de rénovation du Résidence Palace et de conversion du bâtiment en siège du Conseil européen et du Conseil (bâtiment Europa) s'est poursuivi en 2013, les travaux de construction proprement dits comprenant, entre autres, l'érection des étages, l'isolation et diverses installations techniques.

3.2 Recettes

Le tableau 5 présente un aperçu du résultat global des opérations de recettes effectuées en 2013. L'expression "droits établis 2012" se rapporte aux ordres de recouvrement émis en 2012, mais pour lesquels les montants n'ont été perçus qu'en 2013. L'expression "droits établis 2013" correspond donc aux recouvrements lancés en 2013.

Tableau 5: Aperçu des opérations de recettes en 2013 (en euros)

Chapitres	Droits établis 2012	Recettes recouvrées de 2012	Droits établis 2013	Recettes recouvrées de 2013	Total des droits établis 2012+2013	Total recouvré 2012+2013	À recouvrer en 2014
	1	2	3	4	5=1+3	6=2+4	7=5-6
40 Déductions sur les rémunérations du personnel	0	0	20 947 370	20 947 370	20 947 370	20 947 370	0
41 Contributions au régime de pension	1 138 177	950 198	31 152 274	30 477 016	32 290 450	31 427 214	863 236
50 Produit de la vente de biens meubles et immeubles	-965	-965	36 487	36 087	35 523	35 123	400
51 Produit de locations et de sous-locations	34 773	34 773	680 786	648 643	715 560	683 416	32 144
52 Revenus d'investissements ou de prêts accordés, intérêts bancaires et autres	161	161	38 341	38 341	38 502	38 502	0
55 Recettes provenant du produit de prestations de services et de travaux	4 699	4 699	106 270	90 211	110 969	94 911	16 058
56 Recettes du SEAE provenant du produit de prestations de services et de travaux	6 934	6 934	1 068 110	1 068 110	1 075 044	1 075 044	0
57 Autres contributions et restitutions liées au fonctionnement administratif	8 955 613	8 565 636	21 656 043	15 876 185	30 611 656	24 441 821	6 169 834
58 Indemnités diverses	100 050	100 050	26 340	26 340	126 390	126 390	0
58 Indemnités diverses du SEAE	24 929	24 929	0	0	24 929	24 929	0
59 Autres recettes résultant d'opérations administratives	0	0	2 073	2 073	2 073	2 073	0
63 Contributions en vertu d'accords spécifiques	643 261	643 261	1 168 850	1 168 850	1 812 111	1 812 111	0
90 Recettes diverses	2 289	2 289	0	0	2 289	2 289	0
Total	10 909 922	10 331 965	76 882 944	70 379 227	87 792 865	80 711 193	7 081 673

Le volume total des opérations de recettes en termes de droits établis, c'est-à-dire les ordres de recouvrement émis, s'est élevé à 87,8 millions d'EUR en 2013. Sur ce montant, 80,7 millions d'EUR ont été recouverts au cours de l'exercice et 7,1 millions d'EUR seront recouverts en 2014.

La plus grande partie de l'ensemble des recettes recouvrées en 2013 (65 %, c'est-à-dire 52,4 millions d'EUR sur 80,7 millions d'EUR) est constituée de taxes, de prélèvements et de redevances communautaires payés par le personnel du SGC. De ce montant, 20,9 millions d'EUR proviennent de déductions effectuées sur les rémunérations du personnel tandis que 31,4 millions d'EUR correspondent aux contributions et aux transferts de droits à pension vers le régime de pension.

Le solde, soit 35 % (28,3 millions d'EUR), provient de diverses opérations administratives. Les sources principales de ce montant sont les suivantes:

- le recouvrement d'une partie des montants versés aux États membres lors d'exercices précédents pour les frais de voyage des délégués, compte tenu des déclarations qu'ils ont présentées pour les exercices 2011 et 2012 (6,7 et 6,6 millions d'EUR, respectivement) (chapitre 57);
- la restitution par les États membres de sommes payées pour les demandes d'interprétation supplémentaires dans certaines langues (8,3 millions d'EUR) (chapitre 57);
- des contributions aux frais administratifs exposés dans le cadre de l'acquis de Schengen avec l'Islande et la Norvège (1,8 millions d'EUR) (chapitre 63);
- les contributions des autres institutions au financement de la crèche du Conseil et les sommes payées à cet effet par les fonctionnaires du Conseil (1,5 million d'EUR) (chapitre 57);
- des virements effectués par le SEAE au Conseil correspondant au paiement anticipé des services fournis par le SGC au SEAE (1 million d'EUR) (chapitre 55);
- des contributions de la Cour de justice et de la Cour des comptes au financement du système financier commun avec le Conseil (0,8 million d'EUR) (chapitre 57);
- le produit de locations et de sous-locations de bâtiments ainsi que les remboursements qui y sont liés, notamment la part à charge de la Commission de la location de l'Infopoint UE situé rue Archimède, à Bruxelles (0,7 million d'EUR, chapitre 51).

3.3 Dépenses de l'exercice 2013

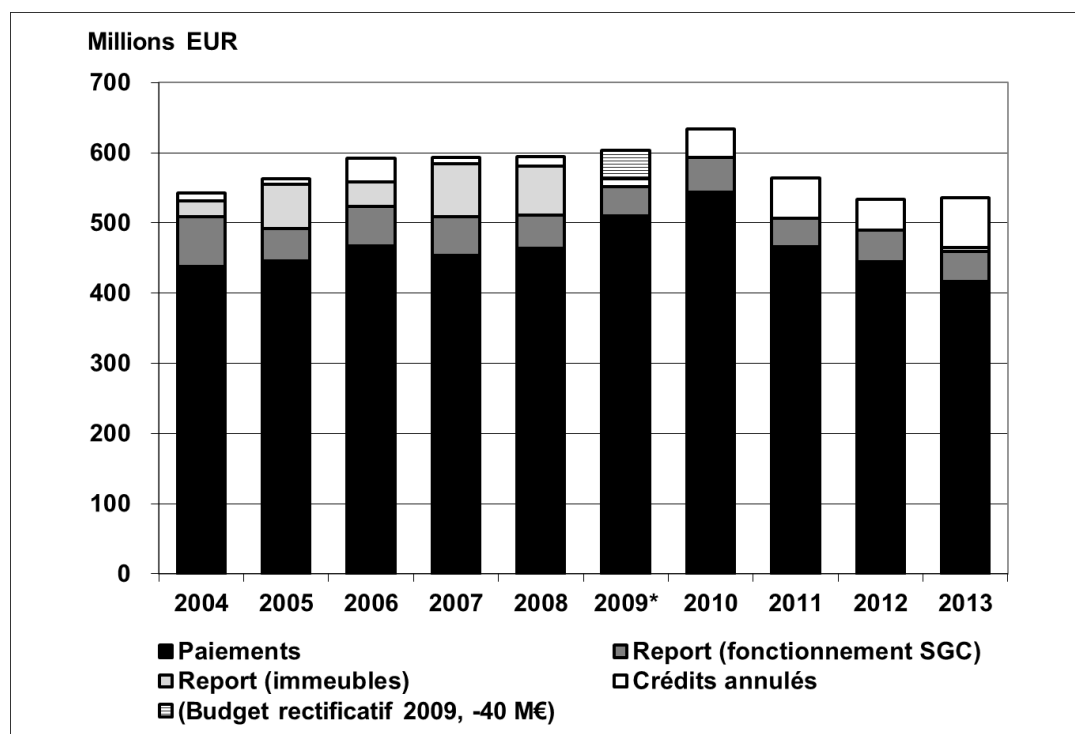
3.3.1 Aperçu de l'exécution du budget au cours de la période 2004-2013

Au cours des dix années écoulées, le taux d'exécution global du budget du CE/C s'est situé aux alentours de 95 % (voir graphique 1). Le taux d'exécution se rapporte aux engagements pris au cours de l'exercice budgétaire.

Les paiements annuels effectués au cours de cette période ont représenté en moyenne 81 % du budget. La différence entre l'exécution globale et les paiements pour un exercice donné (c'est-à-dire les engagements non payés) a été reportée, conformément à l'article 13, paragraphe 4, du règlement financier, à l'exercice budgétaire suivant pour les paiements.

Les crédits reportés se répartissent en deux catégories principales: crédits de fonctionnement du SGC et crédits concernant les bâtiments. Les premiers portent sur des obligations dûment contractées avant la fin de l'exercice budgétaire mais pour lesquelles les biens n'ont pas encore été livrés et/ou la facturation n'est pas intervenue avant la fin de l'exercice.

Graphique 1: Exécution globale du budget au cours de la période 2004-2013



*) En 2009, le budget du Conseil a été réduit de 40 millions d'euros dans le cadre du budget rectificatif n° 10/2009. Ce montant a été transféré comme contribution du Conseil au plan européen pour la relance économique.

La deuxième catégorie concerne l'acquisition par le SGC d'immeubles, tels que le LEX, la crèche et le bâtiment Europa. Au cours des dernières années, le SGC a pu utiliser les économies réalisées dans le cadre de son exécution budgétaire pour financer ces acquisitions.

En 2013, un montant de 5 millions d'EUR a été engagé pour l'acquisition du bâtiment Europa. Ce montant a été reporté à 2014 en vue du paiement effectif.

3.3.2 Exécution des crédits par catégorie en 2013

L'analyse des dépenses effectuées en 2013 est ventilée en 14 catégories de dépenses.

Le tableau 6 compare le budget final après virements (colonne 2) avec le résultat du budget en termes d'engagements (colonne 3). La différence entre le budget final et les crédits engagés correspond aux montants non utilisés en 2013.

Tableau 6: Aperçu de l'exécution du budget 2013 (par catégorie, en euros)

Catégorie	Budget 2013 (initial)	Budget 2013* (final)	Engagements	Crédits reportés à 2014	Taux de report
	1	2	3	4	5=4/3
Tableau des effectifs	300 244 000	300 244 000	276 611 240	290 340	0,1%
Autres dépenses de personnel	23 558 000	23 558 000	20 506 738	2 195 363	10,7%
Immeubles	39 233 000	39 233 000	36 793 174	9 205 355	25,0%
Systèmes informatiques	36 791 000	36 791 000	35 942 148	16 430 523	45,7%
Mobilier	930 000	930 000	508 193	295 064	58,1%
Équipements techniques	3 570 000	3 570 000	2 787 645	1 922 641	69,0%
Transport	918 000	918 000	631 506	270 549	42,8%
Frais de voyage des délégations	19 972 000	25 293 337	2 738 275		0,0%
Frais d'interprétation	83 962 300	77 940 963	66 722 808	6 273 864	9,4%
Réunions et conférences	7 833 000	7 883 000	5 393 613	2 570 117	47,7%
Information	9 132 000	9 132 000	8 442 560	2 514 281	29,8%
Divers	1 668 000	2 318 000	2 057 158	811 057	39,4%
Réserve	2 700 000	2 700 000	-	-	-
Total (hors acquisitions)	530 511 300	530 511 300	459 135 056	42 779 153	9,3%
Acquisition de biens immobiliers	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	100,0%
Total général	535 511 300	535 511 300	464 135 056	47 779 153	10,3%

*) Includes reallocation of appropriations

Le taux d'exécution global du budget 2013 est de 86,7 %. La différence entre le budget final et l'exécution du budget peut s'expliquer par les raisons suivantes:

- La sous-utilisation totale dans la catégorie du tableau des effectifs s'élève à 23,6 millions d'EUR. Cette sous-utilisation est répartie comme suit:
 - 13 millions d'EUR liés au fait que le taux net d'occupation des postes prévus au tableau des effectifs a été inférieur en 2013 à ce qui avait été budgétisé;
 - 7,2 millions d'EUR pour des montants budgétaires réservés à des fins d'adaptations salariales pour 2012 et 2013. En 2012, aucune décision relative à une adaptation salariale n'a été prise (incidence de 4,7 millions d'EUR) tandis que, en 2013, les salaires ont été gelés dans le cadre du train de mesures relatives aux perspectives financières pluriannuelles pour la période 2014-2020 (incidence de 2,5 millions d'EUR);
 - 3,4 millions d'EUR en raison de besoins moindres pour différents types de droits statutaires.
- Dans la catégorie des autres dépenses de personnel, environ 60 % de la somme totale économisée (1,9 million d'EUR sur 3,1 millions) sont liés à des dépenses moins importantes que prévu en ce qui concerne les agents contractuels, les experts nationaux détachés et d'autres prestations externes. La réduction des frais de missions correspond à une économie de 0,9 million d'EUR. Le solde, soit un montant de 0,3 million d'EUR, est lié principalement aux adaptations salariales budgétisées de 2012 et 2013 qui, finalement, n'ont pas eu lieu.
- L'exécution globale des dépenses liées aux immeubles (hors Europa) s'est traduite par une économie de 2,4 millions d'EUR. Sur ce montant, 1,1 million d'EUR proviennent d'une baisse des prix pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments. L'eau, le gaz et l'électricité représentent une économie de 0,8 million d'EUR et le reste, soit 0,5 million d'EUR, des économies réalisées sur certains travaux d'équipement, d'installation et de sécurisation.
- Dans le domaine informatique, le taux d'exécution budgétaire a atteint près de 98 %. La sous-utilisation de 0,8 million d'EUR s'explique par des besoins moindres en matériels et logiciels informatiques ainsi qu'en consultance externe.

- La sous-utilisation de 0,4 million d'EUR pour le mobilier s'explique par le fait qu'il a fallu remplacer moins de mobilier de bureau que prévu en 2013 et que le renouvellement du mobilier de restaurant a été reporté à 2014.
- L'économie de 0,8 million d'EUR en équipements techniques est due surtout à des besoins moindres en installations techniques telles que les équipements multimédia et audio dans les salles de conférence.
- L'économie de 0,3 million d'EUR en frais de transports est due au report de la location de certains véhicules.
- Le montant disponible pour couvrir les frais de voyage des délégations s'élevait, après virements, à 25,3 millions d'EUR. Le budget initial s'élevait à 20 millions d'EUR dont 7,1 millions en virements provenant des économies réalisées sur certaines enveloppes prévues pour les frais d'interprétation. D'autre part, au cours de l'année, 1,8 million d'EUR ont été virés pour financer les demandes d'interprétation supplémentaires dans certaines langues. Étant donné que les États membres ont dû rembourser les montants non utilisés au cours des exercices précédents, seul un montant de 2,7 millions d'EUR a été engagé pour les paiements ultérieurs au titre du budget 2013.
- La sous-utilisation des crédits prévus pour les frais d'interprétation s'est élevée à 11,2 millions d'EUR. Il convient de noter que cette sous-utilisation constitue le résultat final après le virement de 7,1 millions d'EUR de l'enveloppe allouée à l'interprétation vers celle prévue pour les voyages des délégations² et le virement de 0,7 million d'EUR destinés à couvrir des frais de justice supplémentaires du Conseil. Le résultat final inclut également la restitution de 1,8 million d'EUR de certaines enveloppes prévues pour les déplacements en vue de couvrir des frais d'interprétation supplémentaires dans certaines langues.
- Sur le montant total sous-utilisé de 2,5 millions d'EUR pour l'organisation de réunions et de conférences, un montant de 1,4 million d'EUR correspond à la baisse du prix du contrat de restauration en 2013 et à la baisse du nombre de réunions cette même année par rapport à ce qui avait été budgétisé. Le reste, soit 1,1 million d'EUR, correspond presque exclusivement à des besoins nettement moindres que prévu pour la location de salles de réunion et de conférence en dehors des installations du Conseil.

² Conformément à la décision 111/07, le SGC procède au virement de 66 % des montants inutilisés prévus pour l'interprétation en faveur des enveloppes prévues pour couvrir les frais de voyage des délégués, qui doivent être utilisés au cours du même exercice. En 2013, ces montants s'élevaient à 7,1 millions d'EUR.

- Le taux d'exécution des crédits dans la catégorie "Information" a été de 92,5 %. Le montant annulé de 0,7 million d'EUR s'explique surtout par des besoins moindres que prévu en ce qui concerne les publications et la documentation ainsi que pour les dépenses liées à la publicité et aux événements publics.
- Dans la catégorie "Divers", la sous-utilisation de 0,3 million d'EUR s'explique notamment par des besoins moindres en fournitures de bureau, en frais postaux et en assurances.

3.3.3 Modification du budget en 2013

Au cours de l'exercice 2013, les crédits ont été réaffectés au moyen de différents virements. Le tableau 7 présente les décisions qui ont modifié les crédits inscrits au budget au cours de la période 2008-2013.

Tableau 7: Nombre de modifications du budget par type au cours de la période 2008-2013

Modification		Année					
Type	Base juridique	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Budget rectificatif	<i>Article 34 du RF</i>	0	1	0	0	0	0
Virement B	<i>Article 25 du RF</i>	72	46	47	23	23	22
Virement C	<i>Article 25 du RF</i>	3	2	2	2	2	2
Virement D	<i>Article 27 du RF</i>	1	0	0	0	0	0
Total		76	49	49	25	25	24

Les virements C, pour lesquels il y a lieu d'informer l'autorité budgétaire (conformément à l'article 25 du règlement financier), ont été effectués en 2013 dans les buts suivants:

- virement C1 de 300 000 EUR en date du 17/6/2013:
 - couvre les frais de justice supplémentaires liés à 10 affaires antidumping imprévues (300 000 EUR);
- virement C2 de 350 000 EUR en date du 4/10/2013:
 - couvre 8 procès perdus concernant des mesures restrictives adoptées dans le cadre de la PESC (situation dans laquelle le Conseil est l'organe décisionnel) ainsi que des mesures imposant des droits antidumping définitifs dans trois affaires.

Au cours de 2013, des modifications ont été effectuées à l'intérieur du budget du CE/C au moyen de 22 virements B sur la base de l'article 25, paragraphe 4, du règlement financier.

Le tableau 8 donne un aperçu des lignes budgétaires qui ont été modifiées de façon significative³ en 2013 au moyen de divers virements.

Tableau 8: Lignes budgétaires ayant fait l'objet de virements significatifs en 2013, en euros

Poste	Rubrique	Budget initial 2012	Virements	Crédits finaux	Différence
2003	Aménagement des locaux	7 860 000	- 890 000	6 970 000	-11%
2004	Travaux de sécurisation	490 000	780 000	1 270 000	159%
2100	Acquisition d'équipements et de logiciels	9 759 000	-1 546 010	8 212 990	-16%
2101	Prestations externes pour systèmes informatiques	17 895 000	3 214 500	21 109 500	18%
2102	Entretien et maintenance des équipements et des logiciels	5 131 000	- 650 000	4 481 000	-13%
2103	Télécommunications	4 006 000	-1 018 490	2 987 510	-25%
2200	Frais de voyage des délégations	19 972 000	5 321 337	25 293 337	27%
2202	Frais d'interprétation	83 962 300	-6 021 337	77 940 963	-7%
2236	Frais de contentieux, frais juridiques, dommages, dédommagements	700 000	800 000	1 500 000	114%

³ Montant net supérieur à 250 000 EUR.

3.4 Crédits reportés

3.4.1 Exécution des crédits reportés de l'exercice 2012 à l'exercice 2013

Comme l'indique le tableau 9, un montant de 46 millions d'EUR a été reporté de 2012 à 2013.

Tableau 9: Exécution des crédits reportés de l'exercice 2012 à l'exercice 2013 (par catégorie, en euros)

Catégorie	Crédits reportés de 2012	Paielements 2013	Taux d'exécution	Crédits annulés
	1	2	3=2/1	4=1-2
Tableau des effectifs	471 458	403 670	85,6%	67 788
Autres dépenses de personnel	3 425 715	2 934 672	85,7%	491 043
Immeubles	12 669 803	10 736 670	84,7%	1 933 133
Systèmes informatiques	17 525 448	16 433 222	93,8%	1 092 227
Mobilier	222 153	217 462	97,9%	4 691
Équipements techniques	1 981 297	1 799 099	90,8%	182 198
Transport	183 051	146 467	80,0%	36 583
Frais de voyage des délégations	-	-		-
Frais d'interprétation	6 048 263	3 819 234	63,1%	2 229 029
Réunions et conférences	1 067 851	583 962	54,7%	483 889
Information	1 829 888	1 515 630	82,8%	314 259
Divers	575 720	461 423	80,1%	114 297
Réserve	-	-		
Total	46 000 647	39 051 511	84,9%	6 949 136

Les principales raisons qui expliquent ce faible taux d'exécution sont les suivantes:

- Livraisons ou prestations incomplètes ou inexistantes de travaux/biens/de services commandés par le SGC au cours de l'exercice.
- Non-réception de factures correspondant à des travaux effectués, à des services prestés ou à des biens livrés. Il convient de noter que les montants correspondants font forcément peser une charge budgétaire sur l'exercice budgétaire suivant.

3.4.2 Crédits reportés de l'exercice 2013 à l'exercice 2014

Le montant des crédits reportés de l'exercice 2013 à l'exercice 2014 s'est élevé à 47,8 millions d'EUR (tableau 10)

Tableau 10: Crédits reportés de l'exercice 2013 à l'exercice 2014 (par catégorie, en euros)

Catégorie	Budget 2013 (initial)	Budget 2013* (final)	Engagements	Crédits reportés à 2014	Taux de report
	1	2	3	4	5=4/3
Tableau des effectifs	300 244 000	300 244 000	276 611 240	290 340	0,1%
Autres dépenses de personnel	23 558 000	23 558 000	20 506 738	2 195 363	10,7%
Immeubles	39 233 000	39 233 000	36 793 174	9 205 355	25,0%
Systèmes informatiques	36 791 000	36 791 000	35 942 148	16 430 523	45,7%
Mobilier	930 000	930 000	508 193	295 064	58,1%
Équipements techniques	3 570 000	3 570 000	2 787 645	1 922 641	69,0%
Transport	918 000	918 000	631 506	270 549	42,8%
Frais de voyage des délégations	19 972 000	25 293 337	2 738 275		0,0%
Frais d'interprétation	83 962 300	77 940 963	66 722 808	6 273 864	9,4%
Réunions et conférences	7 833 000	7 883 000	5 393 613	2 570 117	47,7%
Information	9 132 000	9 132 000	8 442 560	2 514 281	29,8%
Divers	1 668 000	2 318 000	2 057 158	811 057	39,4%
Réserve	2 700 000	2 700 000	-	-	-
Total (hors acquisitions)	530 511 300	530 511 300	459 135 056	42 779 153	9,3%
Acquisition de biens immobiliers	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	100,0%
Total général	535 511 300	535 511 300	464 135 056	47 779 153	10,3%

*) Includes reallocation of appropriations

Les montants reportés de l'exercice 2013 à l'exercice 2014 proviennent essentiellement des catégories suivantes:

- Informatique, pour un montant de 16,4 millions d'EUR, dont 8,5 millions liés à l'assistance externe, 5,2 millions liés aux équipements et aux logiciels, 1,7 million lié aux télécommunications et 1,0 million lié aux services et à la maintenance informatiques.
- Bâtiments, pour un montant de 9,2 millions d'EUR, dont 5,0 millions pour des travaux d'aménagement, 1,6 million pour le nettoyage et l'entretien, 1,1 million pour la sécurité et la surveillance, 0,9 million pour l'électricité, l'eau, le gaz et le chauffage conjointement et 0,6 million pour d'autres dépenses liées aux bâtiments, par exemple des études et des audits.

- Interprétation, pour un montant de 6,3 millions d'EUR couvrant les frais dans ce domaine pour les mois de novembre et décembre 2013, sachant que la facture finale ne parviendra qu'en 2014.
- Réunions et conférences, pour un montant de 2,6 millions d'EUR correspondant principalement à des factures non encore reçues pour l'organisation des réunions du Conseil et du Conseil européen en 2013.
- Un montant de 2,5 millions d'EUR correspondant à des dépenses dans le domaine de l'information, dont un montant de 1,4 million d'EUR concernant le Journal officiel et un montant de 1,1 million d'EUR correspondant à l'information et à des événements publics, ainsi qu'à des publications du Conseil.
- Autres dépenses de personnel, pour un montant de 2,2 millions d'EUR.
- Équipement technique, pour un montant de 1,9 million d'EUR.

3.5 Recettes affectées

3.5.1 Recettes affectées perçues avant 2013

Le montant total des recettes affectées perçues avant 2013 s'est élevé à 40,7 millions d'EUR.

Les recettes affectées liées à des activités du SGC s'élevaient à 35,45 millions d'EUR, dont 34,6 millions ont été payés. Le solde, soit 0,8 million d'EUR, a été annulé conformément à l'article 14 du règlement financier.

Une autre partie (5,3 millions d'EUR) des recettes affectées perçues avant 2013 concerne des montants virés par le SEAE au Conseil en 2012 pour couvrir les dépenses des services définis dans différents accords de niveau de service (ANS) entre les deux institutions et fournis par le SGC. Sur ce montant, 5,2 millions d'EUR ont été payés et une somme de 0,1 million d'EUR a été annulée.

Tableau 11: Exécution des recettes affectées perçues avant 2013 (par catégorie, en euros)

Catégorie	Recettes affectées avant 2013	Paiements 2013	Taux d'exécution	Recettes affectées annulées
	1	2	3=2/1	4=1-2
Tableau des effectifs	831 300	831 181	100,0%	119
Autres dépenses de personnel	1 541 073	1 437 495	93,3%	103 578
Immeubles	1 073 915	1 030 462	96,0%	43 452
Systèmes informatiques	1 152 891	1 098 137	95,3%	54 754
Mobilier	2 862	-	0,0%	2 862
Équipements techniques	60 399	59 496	98,5%	903
Transport	3 872	-	0,0%	3 872
Frais de voyage des délégations	23 050 388	22 519 065	97,7%	531 323
Frais d'interprétation	7 114 352	7 114 352	100,0%	-
Réunions et conférences	191 307	141 247	73,8%	50 060
Information	182 488	166 046	91,0%	16 441
Divers	248 090	248 013	100,0%	77
Total CE/C	35 452 935	34 645 494	97,7%	807 441
ANS avec le SEAE	5 295 297	5 152 255	97,3%	143 042
Total général	40 748 232	39 797 749	97,7%	950 483

3.5.2 Recettes affectées perçues en 2013

Le montant total des recettes affectées perçues en 2013 s'est élevé à 28,3 millions d'EUR (tableau 12). Sur ce montant, une enveloppe de 1 million d'EUR correspond à des sommes virées par le SEAE au Conseil.

Les recettes affectées perçues en 2013 en lien avec des activités du SGC se sont élevées à 27,3 millions d'EUR. Sur ce montant, 1,7 million d'EUR a été utilisé au cours de l'exercice, tandis qu'un montant de 25,6 millions d'EUR a été reporté à 2014 conformément à l'article 14 du règlement financier.

Tableau 12: Exécution des recettes affectées perçues avant 2013 (par catégorie, en euros)

Catégorie	Recettes affectées 2013	Engagements 2013	Recettes affectées disponibles
	1	2	3=1-2
Tableau des effectifs	1 949 702	-	1 949 702
Autres dépenses de personnel	1 732 189	783 467	948 722
Immeubles	728 438	163 541	564 896
Systèmes informatiques	1 026 419	547 571	478 848
Mobilier	1	-	1
Équipements techniques	31 171	-	31 171
Transport	290	-	290
Frais de voyage des délégations	13 260 765	-	13 260 765
Frais d'interprétation	8 271 566	-	8 271 566
Réunions et conférences	135 743	64 978	70 765
Information	6 172	-	6 172
Divers	124 490	123 859	631
Total CE/C	27 266 946	1 683 416	25 583 530
ANS avec le SEAE	1 024 672	951 979	72 693
Total général	28 291 617	2 635 395	25 656 222

Près de 50 % des recettes affectées concernent les frais de déplacement des délégations (13,3 millions d'EUR). Le montant de 8,3 millions d'EUR pour l'interprétation concerne des paiements complémentaires pour certaines langues. Le solde concerne principalement le remboursement de sommes liées à différentes opérations administratives du Conseil.

CONSEIL

UTILISATION DES CRÉDITS DE L'EXERCICE 2013

Ligne budgétaire	Crédits initiaux 2013	Virements/ modifications 2013	Crédits finaux 2013	Engagements 2013	Paielements 2013	Report de droit à 2014	Report par décision à 2014	Crédits annulés
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
1000 Traitement de base	316 000,00		316 000,00	304 221,12	304 221,12			11 778,88
1001 Droits liés à la fonction	65 000,00		65 000,00	62 649,96	62 649,96			2 350,04
1002 Droits liés à la situation personnelle de l'agent	20 000,00		20 000,00	8 130,72	8 130,72			11 869,28
1003 Couverture sociale	13 000,00		13 000,00	11 876,76	11 876,76			1 123,24
1004 Autres dépenses de gestion	675 000,00		675 000,00	394 635,40	245 269,39	149 366		280 364,60
100 Rémunérations et autres droits	1 089 000,00		1 089 000,00	781 513,96	632 147,95	149 366,01		307 486,04
1020 Crédits provisionnels destinés aux modifications éventuelles des droits	49 000,00		49 000,00					49 000,00
102 Crédit provisionnel	49 000,00		49 000,00					49 000,00
Total Chapitre 10 - Membres de l'institution	1 138.000,00		1 138.000,00	781 513,96	632 147,95	149 366,01		356 486,04
1100 Traitements de base	221 770 000,00		221 770 000,00	207 850 887,49	207 850 887,49			13 919 112,51
1101 Droits statutaires liés à la fonction	2 141 000,00		2 141 000,00	1 732 593,49	1 732 593,49			408 406,51
1102 Droits statutaires liés à la situation personnelle de l'agent	58 072 000,00		58 072 000,00	54 290 525,45	54 290 525,45			3 781 474,55
1103 Couverture sociale	9 713 000,00		9 713 000,00	8 689 219,79	8 689 219,79			1 023 780,21
1104 Coefficients correcteurs	50 000,00		50 000,00	36 934,16	36 934,16			13 065,84
1105 Heures supplémentaires	1 700 000,00		1 700 000,00	1 328 774,06	1 328 774,06			371 225,94
1106 Droits statutaires liés à la prise de fonctions, mutation, cessation de fonctions	3 050 000,00		3 050 000,00	1 615 062,39	1 324 722,00	290 340,39		1 434 937,61
110 Rémunérations et autres droits	296 496 000,00		296 496 000,00	275 543 996,83	275 253 656,44	290 340,39		20 952 003,17
1 110 Indemnités en cas de retrait d'emploi dans l'intérêt du service	424 000,00		424 000,00	401 280,12	401 280,12			22 719,88
1111 Indemnités pour cessation définitive de fonctions	258 000,00		258 000,00	159 661,34	159 661,34			98 338,66
1112 Droits des anciens secrétaires généraux	542 000,00		542 000,00	506 301,24	506 301,24			35 698,76
111 Cessation de fonctions	1 224 000,00		1 224 000,00	1 067 242,70	1 067 242,70			156 757,30

Ligne budgétaire				Engagements	Paielements			
	2013	2013	2013	2013	2013	2014	2014	
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
1120 Crédit provisionnel (fonctionnaires et temporaires)	2 513 000,00		2 513 000,00					2 513 000,00
1121 Crédit provisionnel (retraités et dégagés)	11 000,00		11 000,00					11 000,00
112 Crédit provisionnel	2 524 000,00		2 524 000,00					2 524 000,00
Total Chapitre 1 1 – Fonctionnaires et agents temporaires	300 244 000,00		300 244 000,00	276 611 239,53	276 320 899,14	290 340,39		23 632 760,47
1200 Autres agents	9 536 000,00		9 536 000,00	8 301 363,89	8 289 662,22	11 701,67		1 234 636,11
1201 Experts nationaux détachés	1 148 000,00		1 148 000,00	805 426,35	804 995,31	431,04		342 573,65
1202 Stages	464 000,00		464 000,00	449 448,10	446 963,28	2 484,82		14 551,90
1203 Prestations externes	2 343 000,00		2 343 000,00	2 088 570,96	1 759 196,30	329 374,66		254 429,04
1204 Prestations d'appoint pour le service de traduction	145 000,00		145 000,00	131 974,40	94 641,24	37 333,16		13 025,60
120 Autres agents et prestations externes	13 636 000,00		13 636 000,00	11 776 783,70	11 395 458,35	381 325,35		1 859 216,30
1220 Crédit provisionnel	127 000,00		127 000,00					127 000,00
122 Crédit provisionnel	127 000,00		127 000,00					127 000,00
Total Chapitre 1 2 - Autres agents et prestations externes	13 763 000,00		13 763 000,00	11 776 783,70	11 395 458,35	381 325,35		1 986 216,30
1300 Frais divers de recrutement	166 000,00		166 000,00	165 250,00	45 092,56	120 157,44		750,00
1301 Perfectionnement professionnel	1 925 000,00		1 925 000,00	1 909 084,99	988 064,16	921 020,83		15 915,01
130 Dépenses liées à la gestion du personnel	2 091 000,00		2 091 000,00	2 074 334,99	1 033 156,72	1 041 178,27		16 665,01
1310 Secours extraordinaires	30 000,00	20 000,00-	10 000,00	690,20		690,20		9 309,80
1 311 Relations sociales entre les membres du personnel	119 000,00	9 000,00	128 000,00	125 360,66	104 564,20	20 796,46		2 639,34
1312 Aide complémentaire aux handicapés	115 000,00	25 000,00	140 000,00	140 000,00	99 766,60	40 233,40		
1313 Autres interventions sociales	66 000,00	14 000,00-	52 000,00	51 600,00	51 389,04	210,96		400,00
131 Interventions en faveur du personnel de l'institution	330 000,00		330 000,00	317 650,86	255 719,84	61,931		12 349,14
1320 Service médical	431 000,00		431 000,00	430 769,26	300 034,71	130 734,55		230,74
1322 Crèches et garderies	2 014 000,00		2 014 000,00	2 014 000,00	2 014 000,00			
132 Activités concernant l'ensemble des personnes	2 445 000,00		2 445 000,00	2 444 769,26	2 314 034,71	130 734,55		230,74
1331 Frais de mission du Secrétariat du Conseil	3 191 000,00		3 191 000,00	2 645 754,28	2 294 028,18	351 726,10		545 245,72
1332 Frais de voyage des membres du personnel dans le cadre du Conseil européen	600 000,00		600 000,00	465 930,92	386 829,51	79 101,41		134 069,08
133 Missions	3 791 000,00		3 791 000,00	3 111 685,20	2 680 857,69	430 827,51		679 314,80
Total Chapitre 1 3 – Autres dépenses concernant les personnes liées à l'institution	8 657 000,00		8 657 000,00	7 948 440,31	6 283 768,96	1 664 671,35		708 559,69
TOTAL TITRE 1 - Personnes liées à l'institution	323 802 000,00		323 802 000,00	297 117 977,50	294 632 274,40	2 485 703,10		26 684 022,50

Ligne budgétaire	Crédits initiaux 2013	Virements/ modifications 2013	2013	Engagements 2013	Paiements 2013	2014	2014	
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
2000 Loyers	1 631 000,00		1 631 000,00	1 570 071,08	1 570 071,08			60 928,92
2002 Acquisition de biens immobiliers	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00		
2003 Aménagement des locaux	7 860 000,00	890 000,00-	6 970 000,00	6 658 722,94	2 268 385,17	4 390 337,77		311 277,06
2004 Travaux de sécurisation	490 000,00	780 000,00	1 270 000,00	1 254 572,91	628 058,90	626 514,01		15 427,09
2005 Dépenses préliminaires à l'acquisition, à la construction et à l'aménagement d'immeubles	470 000,00	110 000,00	580 000,00	546 949,81	158 615,40	388 334,41		33 050,19
200 Immeubles	15 451 000,00		15 451 000,00	15 030 316,74	4 625 130,55	10 405 186,19		420 683,26
2010 Nettoyage et entretien	13 823 000,00	12 000,00-	13 811 000,00	12 702 880,58	11 084 401,13	1 618 479,45		1 108 119,42
2011 Eau, gaz, électricité et chauffage	4 405 000,00		4 405 000,00	3 606 601,15	2 697 480,42	909 120,73		798 398,85
2012 Sécurité et surveillance des bâtiments	9 906 000,00		9 906 000,00	9 835 721,81	8 696 900,52	1 138 821,29		70 278,19
2013 Assurances	210 000,00	12 000,00	222 000,00	221 731,11	221 731,11			268,89
2014 Autres dépenses afférentes aux immeubles	438 000,00		438 000,00	395 922,62	262 175,71	133 746,91		42 077,38
201 Frais afférents aux immeubles	28 782 000,00		28 782 000,00	26 762 857,27	22 962 688,89	3 800 168,38		2 019 142,73
Total chapitre 20 – Immeubles et frais accessoires	44 233 000,00		44 233 000,00	41 793 174,01	27 587 819,44	14 205 354,57		2 439 825,99
2100 Acquisition d'équipements et de logiciels	9 759 000,00	1 546.010,00-	8 212 990,00	7 854 660,42	2 640 313,33	5 214 347,09		358 329,58
2101 Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de systèmes informatiques	17 895 000,00	3 214 500,00	21 109 500,00	20 768 058,74	12 243 758,85	8 524 299,89		341 441,26
2102 Entretien et maintenance d'équipements et de logiciels	5 131 000,00	650 000,00-	4 481 000,00	4 331 928,55	3 362 934	968,995		149 071,45
2103 Télécommunications	4 006 000,00	1 018 490,00-	2 987 510,00	2 987 500,58	1 264 619,04	1 722 881,54		9,42
210 Informatique et télécommunications	36 791 000		36 791 000,00	35 942 148,29	19 511 625	16 430 523		848 851,71
2111 Achat et renouvellement de mobilier	890 000,00		890 000,00	485 414,66	200 857,21	284 557,45		404 585,34
2112 Location, entretien, maintenance et réparation de mobilier	40 000,00		40 000,00	22 778,15	12 271,93	10 506,22		17 221,85
211 Mobilier	930 000,00		930 000,00	508 192,81	213 129,14	295,064		421 807,19
2120 Achat et renouvellement de matériel et d'installations techniques	2 445 000,00	50 000,00	2 495 000,00	2 080 391,26	363 539,04	1 716 852,22		414 608,74
2121 Prestations externes pour l'exploitation et la réalisation de matériel et d'installations techniques	60 000,00		60 000,00	48 133,20	38 393,40	9 739,80		11 866,80
2122 Location, entretien, maintenance et réparation de matériel et d'installations techniques	1 065 000,00	50 000,00-	1 015 000,00	659 120,31	463 070,86	196 049,45		355 879,69
212 Matériel et installations techniques	3 570 000,00		3 570 000,00	2 787 644,77	865 003,30	1 922.641,47		782 355,23
2132 Location et réparation du parc automobile	558 000,00		558 000,00	296 339,78	225 791,04	70 548,74		261 660,22
2133 Plan de mobilité	360 000,00		360 000,00	335 166,16	135 166,16	200 000,00		24 833,84
213 Transports	918 000,00		918 000,00	631 505,94	360 957,20	270 548,74		286 494,06
Total Chapitre 21 - Informatique, équipement et mobilier	42 209 000,00		42 209 000,00	39 869 491,81	20 950 714,77	18 918 777,04		2 339 508,19

Ligne budgétaire	Crédits initiaux			Engagements	Paiements			
	2013	2013	2013	2013	2013	2014	2014	
	1	2	3	4	5	6	7	8 = 3 - 5 - 6 - 7
2200 Frais de voyage des délégations	19 972 000,00	5 321 337,00	25 293 337,00	2 738 274,50	2 738 274,50			22 555 062,50
2201 Frais de voyage divers	445 000,00	50 000,00	495 000,00	389 667,72	293 708,49	95 959,23		105 332,28
2202 Frais d'interprétation	83 962 300,00	6 021 337,00-	77 940 963,00	66 722 808,00	60 448 944,00	6 273 864,00		11 218 155,00
2203 Frais de réception et de représentation	2 351 000,00	204 000,00-	2 147 000,00	1 437 823,31	725 138,31	712 685,00		709 176,69
2204 Frais divers de réunions internes	3 717 000,00	204 000,00	3 921 000,00	3 255 323,51	1 637 375,66	1 617 947,85		665 676,49
2205 Organisation des conférences, congrès et réunions	1 320 000,00		1 320 000,00	310 798,11	167 273,30	143 524,81		1 009 201,89
220 Réunions et conférences	111 767 300,00	650 000,00-	111 117 300,00	74 854 695,15	66 010 714,26	8 843 980,89		36 262 604,85
2210 Dépenses de documentation et de bibliothèque	1 232 000,00		1 232 000,00	1 145 051,35	750 232,53	394 818,82		86 948,65
2211 Journal officiel	5 467 000,00		5 467 000,00	5 358 412,84	3 987 663	1 370 750		108 587,16
2212 Publications générales	455 000,00		455 000,00	327 886,99	308 065,70	19 821,29		127 113,01
2213 Information et manifestations publiques	1 978 000,00		1 978 000,00	1 611 208,41	882 317,56	728 890,85		366 791,59
221 Information	9 132 000,00		9 132 000,00	8 442 559,59	5 928 278,63	2 514 280,96		689 440,41
2230 Fournitures de bureau	530 000,00	150 000,00-	380 000,00	279 564,55	173 712,39	105 852,16		100 435,45
2231 Affranchissement	110 000,00	17 000,00-	93 000,00	73 620,87	56 637,91	16 982,96		19 379,13
2232 Frais d'études, d'enquêtes et de consultations	45 000,00	26 000,00	71 000,00	42 235,65	10 225,65	32 010,00		28 764,35
2234 Déménagement	20 000,00		20 000,00					20 000,00
2235 Charges financières	10 000,00		10 000,00	5 572,45	4 295,32	1 277,13		4 427,55
2236 Frais de contentieux, frais juridiques, dommages, dédommagements	700 000,00	800 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	934 689,46	565 310,54		
2237 Autres dépenses de fonctionnement	253 000,00	9 000,00-	244 000,00	156 164,05	66 540,10	89,624		87 835,95
223 Dépenses diverses	1 668 000,00	650 000,00	2 318 000,00	2 057 157,57	1 246 100,83	811 056,74		260 842,43
Total chapitre 22 - Dépenses de fonctionnement	122 567 300,00		122 567 300,00	85 354 412,31	73 185 093,72	12 169 318,59		37 212 887,69
TOTAL TITRE 2 - Immeubles, équipement et dépenses de fonctionnement	209 009 300,00		209 009 300,00	167 017 078,13	121 723 627,93	45 293 450,20		41 992 221,87
100 Crédits provisionnels	700 000,00		700 000,00					700 000,00
101 Réserve pour imprévus	2 000 000,00		2 000 000,00					2 000 000,00
TITRE 10 - Autres dépenses	2 700 000,00		2 700 000,00					2 700 000,00
BUDGET TOTAL	535 511 300,00		535 511 300,00	464 135 055,63	416 355 902,33	47 779 153,30		71 376 244,37